## Discours de M. Frécon,

Strasbourg, mardi 14 octobre 2014, 1ère séance

## EMBARGO JUSQU'AU PRONONCÉ

Mes chers collèques.

En ce moment très émouvant pour moi, permettez-moi un souvenir personnel :

la première fois que je suis entré dans cet hémicycle, il y a 20 ans, pour siéger au Congrès, à aucun moment je n'aurais imaginé me retrouver un jour dans cette position de Président de notre assemblée.

Je n'imaginais pas non plus mon parcours au Congrès. Ce long chemin qui m'a mené de la délégation française à la présidence de cette délégation, puis au Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux, puis à la présidence de cette Chambre, et enfin, à la présidence de cette assemblée.

C'est bien sûr pour moi un immense honneur que vous venez de m'accorder, je vous en remercie très chaleureusement.

C'est, permettez-moi de le dire avec une grande sincérité, la consécration d'une longue carrière toute entière dédiée aux collectivités territoriales à travers toutes les fonctions que j'ai pu occuper dans mon pays : en 1971, il y a 43 ans, j'ai été élu Conseiller Municipal dans ma commune de Pouilly-lès-Feurs, commune rurale de la région Rhône-Alpes. Puis j'ai été élu maire, puis conseiller du Département de la Loire, puis enfin Sénateur de la République Française. J'ai toujours affirmé que c'est en étant très proche de nos concitoyens, en vivant leurs problèmes, qu'on pouvait le mieux les représenter dans nos assemblées nationales et européennes.

Je voudrais également remercier tout particulièrement mes collègues du Bureau sortant, tous ceux qui ont présidé cette assemblée. En premier chef, je remercie notre président sortant, Herwig van STAA, avec qui j'ai eu pendant de longues années une relation de travail fructueuse.

En 1994, j'ai connu le Congrès aux premières heures de son nouveau statut, après le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui s'était tenu à Vienne quelques mois plus tôt, et je peux vous dire, et notamment à l'intention de ceux qui sont les plus récents parmi nous, que le chemin parcouru a été considérable.

D'abord, du point de vue des compétences du Congrès et de la manière de les exercer, et aussi, du point de vue de l'étendue territoriale de notre travail.

Je pense en particulier au fait que nous travaillons aujourd'hui sur la base d'une Charte de l'autonomie locale qui a été signée par l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe - nous avons reçu l'an passé la dernière signature, celle de Saint Marin. Cette Charte est aujourd'hui appliquée de plus en plus largement, en particulier par la levée progressive des réserves que les Etats avaient déposées lors de leur signature. La qualité de notre suivi de la Charte s'est améliorée de telle sorte que le poids politique de notre Congrès au sein même du Conseil de l'Europe s'en est trouvé transformé.

Chacun s'accorde à dire aujourd'hui que notre assemblée agit avec responsabilité, avec retenue, dans l'esprit d'une affirmation des valeurs de la démocratie locale et régionale comme élément constitutif de la démocratie tout court.

Certes, la situation n'est pas parfaite à cet égard dans plusieurs de nos pays. Certes des progrès sont attendus, ici et là, et parfois même exigés.

Mais j'ai la conviction que notre Congrès, par le dialogue politique qu'il a su établir avec les gouvernements, et ici, à Strasbourg, avec le Comité des Ministres, avec l'Assemblée Parlementaire et sous l'animation du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, a la capacité de convaincre les gouvernements centraux de mieux établir et de mieux protéger la démocratie locale et régionale en Europe.

Bien sûr, la crise économique qui nous affecte tous, est un obstacle non négligeable. Bien sûr, les tensions séparatistes dont nous allons parler durant cette session, constituent également des obstacles considérables.

Mais, par notre mobilisation, par notre engagement, par notre clarté politique, et aussi par le courage de parler d'une voix forte et sereine, nous saurons défendre une conception positive de la subsidiarité, et notre volonté d'obtenir la paix sur l'ensemble de notre continent.

Ici, dans cette enceinte, dans ce Congrès, nous militons pour l'autonomie locale et l'autonomie régionale. Mais nous ne sommes pas des militants des séparatismes violents, des évolutions non négociées ; nous ne sommes pas pour l'ignorance des règles internes de nos Etats, ou pire, dans la violation des lois internationales les plus reconnues. Au contraire, nous militons pour une autonomie contrôlée, issue d'un dialogue national, afin d'aller vers une meilleure gestion de nos territoires au service de tous nos citoyens. C'est notre engagement. C'est notre raison d'être.

A la place des tentatives de séparatismes aventureux, permettez-moi de préférer l'exemple de nos amis écossais, qui ont su mener un débat national exemplaire sur leur autonomie et leur indépendance, dans le respect de chacun, dans un esprit de démocratie authentique. Je ne peux admettre l'attitude des séparatistes qui à l'est de l'Ukraine, ont pris les armes contre leur gouvernement central.

Il nous appartient à nous, membres du Congrès, de faire vivre cette conception pacifique, démocratique, responsable de nos autonomies parce que c'est au fond la seule Europe dans laquelle nous souhaitons vivre, et que nous souhaitons donner à nos enfants.

Les fondateurs de notre Conseil de l'Europe, en 1949, en rappelant les trois valeurs fondamentales de notre démocratie européenne – la défense des Droits de l'Homme, le respect de la démocratie, l'instauration de l'Etat de Droit dans chacun de nos pays – ces pionniers européens ont voulu ramener la paix sur l'ensemble de notre continent. Je m'inscris totalement dans cette recherche constante de la paix. Je souhaite que tous, ici, nous soyons des bâtisseurs de paix, en se respectant les uns les autres.

C'est dans cet esprit que j'exercerai mon mandat, en ayant à cœur de privilégier, dans le travail quotidien, le sens de l'écoute et la qualité des échanges entre nos délégations.

Je vous remercie encore de l'honneur que vous m'avez fait et je compte sur vous pour être ces bâtisseurs de paix, de quelque pays que nous soyons originaires.